



000.8586f1.16.pdf

Assistance en cas d'interruption d'exploitation Nous sommes à vos côtés

Selon une étude de la Baloise Assurances, 26% des PME suisses ont été confrontées au moins une fois à une interruption d'exploitation. Outre l'aspect financier, pareille interruption peut avoir des conséquences extrêmement dommageables, comme la perte de clients ou une perte d'image. Lorsqu'une situation grave se présente, l'aide financière ne suffit pas toujours pour soutenir une entreprise dans un moment difficile.

En cas d'interruption d'exploitation, la Baloise offre des prestations complémentaires gratuites et apporte son aide à l'entreprise dans toute une série de tâches centrales. Nous vous évitons ainsi d'éventuels dommages indirects et vous pouvez vous concentrer pleinement sur votre activité de management. Cette assistance comprend notamment le soutien suivant:

- Coordination des travaux de déblaiement et de réparation
- Recherche et coordination de locaux provisoires
- Aide dans la communication externe (clients, fournisseurs, voisinage, autorités, etc.)
- Aide dans la communication interne (collaborateurs, investisseurs, créditeurs, etc.)
- Communication sur la reprise normale des affaires

Exemple pratique: dégâts d'eau

A votre arrivée dans votre entreprise le matin, vous constatez que la partie administrative de votre menuiserie est malheureusement sous l'eau suite à la rupture d'une conduite d'eau. Tout travail administratif est, hélas, impossible mais, par bonheur, les machines fonctionnent encore parfaitement.

Grâce à notre réseau de partenaires couvrant toute la Suisse, les bureaux peuvent être nettoyés le jour même et vous pouvez poursuivre vos activités tout à fait normalement.

Exemple pratique: incendie

Vous dirigez un restaurant employant dix personnes et, malheureusement, vous êtes victime d'un incendie à 17 heures, peu avant l'arrivée des premiers clients. Cet incendie entraîne une interruption d'exploitation de trois semaines, la cuisine nécessitant une réfection complète. La Baloise Assurances vous apporte alors une assistance immédiate en vous affectant un coach en gestion de crise. Nous vous aidons notamment à informer les personnes concernées (clients, collaborateurs, voisinage, autorités, etc.) du sinistre. Et chose plus importante encore, au bout de trois semaines d'interruption d'exploitation, nous vous aidons à informer le public de votre réouverture, de façon à ne pas perdre vos clients.

Notre conseiller à la clientèle connaît les risques qui peuvent conduire à une perte d'exploitation. Il se fera un plaisir de vous conseiller. Ainsi, nous protégeons votre entreprise, vos collaborateurs et vous-même avant même qu'il ne se passe quoi que ce soit.



Vous trouverez un film explicatif, un contrôle de sécurité et des informations complémentaires concernant l'interruption d'exploitation sur www.baloise.ch/interruption-exploitation

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.ch

 **Baloise**
Assurances